

# L'ÉCHO'lège

LE JOURNAL DES PARENTS

N°1

Juin 2010

Chers lecteurs,

Le n°0 de l'Écho'lège ayant rencontré un franc succès, voici donc le suivant !

Vous découvrirez dans ce nouveau numéro les divers dispositifs à disposition des enfants, en lien avec le quartier, mais aussi au sein même du collège.

Projets, aide personnalisée ou activités sportives, scientifiques et culturelles, les occupations extra-scolaires ne manquent pas au Collège Belle de Mai !

Bonne lecture.

## À QUOI PEUT BIEN SERVIR UN DÉLÉGUÉ DE PARENTS D'ÉLÈVES ?

Au collège Belle de Mai, 6 parents d'élèves sont élus pour participer au conseil d'administration.

À ce conseil sont représentés : des profs, des personnels techniques du collège, CPE, le gestionnaire, le chef d'établissement et son adjoint.

Chacun a le droit de s'exprimer, de nombreuses conventions sont votées (voyages, projets de classe proposés par des profs, programme : « manger autrement », stage de voile...etc)

De plus, tous les parents qui le souhaitent, peuvent également assister aux conseils de classe de leurs enfants même s'ils ne sont pas élus.

L'association de parents d'élèves est le représentant de tous les parents du collège et des élèves. Elle vous représente et a donc besoin de vous connaître pour porter au mieux vos demandes.

Pour réaliser sa mission d'information, notre association de parents a créé différents moyens de communication : le journal et une adresse Internet : [parentscollegebel2mai@hotmail.fr](mailto:parentscollegebel2mai@hotmail.fr)

En nous communiquant votre adresse e-mail, vous pourrez recevoir les informations qui concernent l'établissement et la scolarité de votre enfant tout au long de cette année scolaire.

Nous vous représentons et vous pouvez nous solliciter pour des problèmes particuliers.

Nous espérons que pour la prochaine rentrée, un espace sur le site Internet du collège sera créé pour notre association de parents.

## INCLUSION

### EXCLUSION

Cette action complète les dispositifs existant de lutte contre l'échec scolaire frappant les élèves les plus en marge d'apprendre. Il s'agit de mettre en œuvre un accompagnement à la scolarité adapté. Ce dispositif d'exclusion-inclusion ambitionne de réduire d'une part le nombre d'exclusions définitives, et d'autre part de permettre à l'élève exclu d'entamer une réflexion sur son comportement et les règles auxquelles il doit se soumettre. Cette réflexion doit le conduire à se réapproprier sa trajectoire scolaire pour maîtriser les apprentissages fondamentaux nécessaires à l'acquisition de son autonomie.

Les élèves exclus doivent au préalable :

- se présenter avec un des parents au bureau du CPE, ou bureau du chef d'établissement
- remplir et signer le contrat établi entre le collège et la Maison Pour Tous
- avoir du travail remis soit par un enseignant, soit par le CPE
- être accompagné le premier jour à la Maison Pour Tous par un CPE
- au terme de la semaine d'exclusion, la famille s'engage à se rendre au rendez-vous fixé par l'intervenante pour faire le point sur la situation de l'élève avant son retour au collège.

À noter au passage que les parents restaient libres d'accepter ou de refuser le dit contrat.

En cas de refus, l'élève se retrouvait exclu à son domicile. Ces modalités ont été fixées afin d'optimiser au maximum le bénéfice de l'action.

Par ailleurs elles ont comme ambition de sensibiliser davantage les parents dans le suivi du parcours scolaire de leur enfant. Cela devrait également leur permettre pour certains de renouer par le biais d'un partenaire extérieur les relations avec le collège."



## POINT D'INFORMATION ET LOISIRS

Au sein du collège, tous les mardis entre 12h15 et 13h30, l'animateur jeune développe un espace de loisirs (jeux de sociétés) et de discussions autour des thèmes de l'animation, la médiation, la prévention en partenariat avec les adultes des secteurs de l'éducation. Cette action est positive car elle permet de renforcer le partenariat entre le collège et le CS. Les jeunes ont pu identifier l'animateur jeune et plus d'une dizaine sont venus s'inscrire sur les actions jeunes du Centre Social.

# Tous dans la lune !

Le personnel du collège Belle de Mai, en collaboration avec la Maison Pour Tous de la Belle de Mai, l'association "les Pas Perdus" ainsi que les écoles primaires et maternelles du quartier, a organisé le vendredi 22/01 la première soirée d'observation des étoiles sur le toit terrasse de la Maison Pour Tous de 18h30 à 22h.

Plus de 150 personnes - élèves, parents d'élèves, artistes et acteurs socio-éducatifs du quartier - ont pu observer les étoiles et un magnifique croissant de Lune, avec le télescope motorisé de l'équipe de sciences physiques du collège et avec une lunette astronomique généreusement prêtée pour l'occasion par M. Bernard qui est chargé de mission en sciences physiques au lycée de Luynes et qui accompagne notre projet.

Nos physiciens, M. El fellah et M. Said aidés des élèves de l'atelier astronomie du collège, d'autres professeurs et de M. Bernard ont commenté et animé les observations.

Nous donnons rendez-vous à tout ce beau monde pour les prochaines soirées !

Deulofeu Guilhem



## RENCONTRE PAS ORDINAIRE

Dans le cadre des Maisons de l'Ordinaire et de la Fantaisie, Les Pas Perdus, installés au Comptoir de la Victorine ont été sollicités par les enseignants du Collège de la Belle de Mai pour concevoir un espace de rencontre entre les parents, les professeurs et les élèves dans le hall d'accueil de l'établissement. Des rendez vous successifs ont été l'occasion d'échanger des points de vue différents à travers l'invention d'un objet en commun. Les pratiques et les expériences de chacun comme par exemple le moment délicat de la remise des bulletins de notes a suscité de nombreuses interrogations: Comment disposer les éléments dans un espace confiné qui doit mettre en confiance et atténuer les angoisses ? Où s'asseoir ? Côte à côte ? Face à face ? À distance ? A t'on besoin d'une table ? De quelle hauteur ? Peut elle devenir une barrière ? Comment ne pas se sentir enfermé ? Alors, en exagérant les aspects amovibles et astucieux de "l'esprit caravane", chacun a pu ainsi laisser libre court à son imaginaire. Il sera possible de participer aux étapes de construction de cette structure multi-fonctionnelle, haute en couleur et attractive, pour réaliser prochainement balconnières, tisanerie, imageries et tout ce qu'il y a encore à inventer pour la rentrée 2010/2011 . Originalités, plaisanteries, convivialité et fantaisies ont été prises très au sérieux et la première "cabane" a fait son apparition dans le grand hall du Collège de la Belle de Mai. N'hésitez pas à lui rendre une petite visite et par la même occasion, trouvez lui un joli nom !



"Je trouve que la fantaisie va très bien avec le projet car il est fait pour que les parents, quand ils rentrent des cours, se sentent chez eux. Cette cabane est ordinaire car elle peut se déplacer en hiver et l'été. Moi, en tant qu'élève et participante du projet, je pense que cette cabane va avoir beaucoup de succès car je l'imagine avec toutes ces couleurs et la valeur qu'elle va donner à notre collège. Je suis très contente d'avoir participé à ce projet et j'espère que vous allez venir nous aider pour finir la deuxième partie car on a besoin de votre aide."

Adaouia Allaoui, élève de 3ème au collège de la Belle de Mai

# ÉCHOS DU COLLÈGE

## TEMOIGNAGE D'UNE MAMAN CONVAINCUE

Je voudrais vous parler de mon vécu au départ très réticent quant à l'inscription de ma fille au Collège Belle de Mai.

On dit toujours que on a peur de ce qu'on ne connaît pas. Arrivés depuis peu sur la Belle de Mai, le bruit court sur la très mauvaise image du collège, lequel correspond à notre domiciliation.

Nous avons été contraints d'y inscrire notre enfant suite à un refus de dérogation. Surprise, en me proposant comme adhérente "active" à l'association des parents d'élèves, je découvre la vraie face cachée de l'école. Il y a mieux et il y a pire ailleurs. Une poignée de parents, qui se comptent sur les doigts d'une main, s'investissent et se battent conjointement avec l'équipe enseignante pour réfléchir et donner des pistes de propositions pour améliorer la vie des collégiens, aussi bien sur le plan individuel que groupal.

Nous avons travaillé et beaucoup reste à faire. Et nous continuons à combattre cette mauvaise fausse image du Collège et du quartier. Mais au bout de cette 1ère année collégienne de ma fille, je me rends compte pour l'avoir entendu que les enfants s'y sentent bien. Il s'y noue de belles amitiés, des envies d'apprendre, et celles d'y rester. Pourvu que ça dure.... Car pour moi, si le collégien trouve son équilibre dans ce milieu scolaire pas parfait, il a commencé à se forger ses propres armes pour son avenir dans cette jungle-société.

Alors finalement, on a bien fait d'y venir ???...L'avenir nous le dira. Je reste confiante. Ma fille veut y rester. Elle connaît son Collège (et les collégiens) maintenant. Faisons lui confiance.

Diamondra FONTAINE-RALAMBOTIANA

## Mademoiselle M. élève de 6ème

Le plus dur, en général, c'est de passer en classe supérieure sans amis, et d'être obligée de s'en faire des nouveaux.

Pour la plupart des nouveaux 6èmes, les copains de classe restent les mêmes et les plus grands peuvent les aider.

À part ça, rien ne change vraiment. Il reste les récréés, les temps de classe etc... Par contre certaines choses se rajoutent : la vie scolaire, les profs, les changements de classe etc...

Ce dont on se rend compte en fin d'année, c'est que le collège Belle de Mai en particulier n'est pas aussi mal qu'on le dit.

Et puis, c'est drôle le collège, quand un prof n'est pas là, tu peux sortir; en primaire tu vas en répartition.

Le collège, c'est vraiment super.

### COMITÉ RÉDACTIONNEL :

Association des Parents d'Élèves du Collège Public Belle de Mai  
Nathalie CHESI Secteur Famille MPT CS Belle de Mai Léo Lagrange PACA  
Christel RPOLL Coordinatrice REP ( Réseau d'Éducation Prioritaire)

Votre avis et vos idées nous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter sur [parentscollegebellemai@hotmail.fr](mailto:parentscollegebellemai@hotmail.fr)

